



# Comment Euralis tente de généraliser les pratiques agroécologiques dans le 64

Le groupe porte le projet Cérès, lauréat France 2030, avec des acteurs publics et institutionnels. Aujourd'hui, cinq fermes pilotes ont été identifiées dans le 64.

Évidemment, le nom du projet, Cérès, n'est pas innocent. C'est celui de la déesse romaine de l'agriculture, des moissons et de la fertilité. Une divinité qui n'aurait sans doute pas renié les pratiques agroécologiques, qui creusent de plus en plus leur sillon et dont la promotion a été même actée par une loi en France il y a 10 ans.

Reste que basculer vers ces procédés, durablement, ne se fait pas en un coup de bêche. Il y a un défi de transition, agricole et alimentaire, que justement le projet Cérès se propose de relever en proposant de nouvelles solutions et en s'assurant qu'elles soient déployées « massivement » sur des zones géographiques clés du 64. Ce dispositif est porté par la coopérative Euralis, et implique un consortium public-institutionnel-privé mobilisant la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département des Pyrénées-Atlantiques, l'Agglo Pau Béarn Pyrénées, la plateforme Wiuz, l'INRAE, Terres Inovia, Bordeaux Sciences Agro,



La ferme de François Brunet, à Ger, est l'une des cinq retenues par Euralis pour être pilote du dispositif. Archives Nicolas Sabathier

et Toulouse INP ENSA. Lancé il y a six mois, Cérès compte parmi les lauréats du dispositif « Démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires » de France 2030. Il est toujours en « phase de maturation » précise Euralis et dans ce cadre est accompagné par la Banque des Territoires.

## Réduire les engrais chimiques

Il y a quelques jours, un point d'étape a été réalisé. L'occasion d'expliquer qu'avant d'envisager un déploiement sur 400 fermes dans les Pyrénées-Atlantiques, cinq exploitations pilotes avaient été identifiées par la coopérative parmi ses adhérents : l'EARL Lau-

si à Lons, l'EARL Candouat à Viellevade-d'Arthez, l'EARL Hourat à Mont-Disse, l'EARL Emmanuel Recalde à Béhasque-Lapiste et l'EARL François Brunet à Ger. Celles-ci se sont retrouvées récemment pour une première session de travail. « Chacune, à l'échelle de son territoire, va répondre à différents défis majeurs, économiques, sociaux, agronomiques, ou encore liés au renouvellement des générations. Citons des problématiques autour de l'amélioration du taux de matière organique, l'optimisation de l'irrigation, l'érosion des sols, la diminution des engrais chimiques, l'augmentation de l'habitat ou encore la baisse de l'IFT (indica-

teur de fréquence de traitements phytosanitaires). Pour ce faire, différentes solutions vont être combinées : les nouveaux systèmes de cultures, l'agrofourmure, les techniques alternatives et l'agriculture de précision » liste Euralis.

## Première phase jusqu'en septembre

Cette première phase va durer jusqu'en septembre 2025. « Nous avons bouclé la partie administrative et notre plan de financement a été validé par la Banque des Territoires. Nous sommes fiers d'être parmi les premiers projets lauréats à avoir obtenu cette signature. Nous sommes actuellement dans une phase de structuration et de projection » explique Claude Carniel, responsable de la mise en œuvre de Cérès chez Euralis.

Après septembre 2025, un comité d'engagement se réunira pour valider la feuille de route qui inclut le budget prévisionnel et le calendrier de la mise en œuvre du projet.

« L'enjeu est de taille puisqu'il marquera l'obtention des financements complémentaires octroyés par France 2030, à hauteur de 50 % du coût total du projet. 300 000 euros ont déjà été accordés aux partenaires du projet et le projet pourra prétendre à une contribution de France 2030 de l'ordre de 2 à 10 millions sur les 5 années à venir pour sa phase opérationnelle » précise encore Euralis.

**PIERRE-OLIVIER JULIEN**